


EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU SYNDICAL

Séance du 14 décembre 2021 à 13 heures 30
SMICVAL DU LIBOURNAIS – HAUTE GIRONDE

Envoyé en préfecture le 17/12/2021
Reçu en préfecture le 17/12/2021
Affiché le 
ID : 033-253306617-20211214-2021_09BS-DE

L'an deux mille vingt et un, le quatorze décembre à 13 heures 30, les Membres du Bureau Syndical se sont réunis en présentiel et en distanciel à la Maison du Pays de la Communauté de Communes du Fronsadais (Saint Germain de la Rivière - 33240), sous la présidence de Monsieur Sylvain GUINAUDIE, Président du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de valorisation des déchets Ménagers.

Date de la convocation : 08/12/2021

Quorum :

Président et Vice-Présidents	Présents	Membres du Bureau	Présents
Monsieur Sylvain GUINAUDIE	P	Madame Fabienne FONTENEAU	V
Monsieur Michel VACHER	P	Madame Laurence PEROU	P
Monsieur Alain RENARD	Excusé	Madame Chantal GANTCH	Excusée
Madame Gabi HÖPER	P	Monsieur Xavier HALLAIRE	V
Monsieur Nicolas TELLIER	P	Monsieur Philippe BLAIN	V
Monsieur Jean-Philippe LE GAL	V	Monsieur Alain VALLADE	P
Monsieur Jean-Pierre DUEZ	P		
Monsieur David RESENDE	P		
Monsieur Jean-Claude ABANADÈS	P		
Monsieur Antoine GARANTO			
Monsieur Louis CAVALEIRO			

P = présentiel

V = Visioconférence

En ouverture de séance, sur les 17 Membres qui composent le Bureau du SMICVAL du Libournais – Haute Gironde, lors de la réunion du Bureau Syndical en date du 14 décembre 2021, 12 d'entre eux étaient présents.

DELIBERATION N° 2021 – 09BS

Objet : Autorisation de signature d'un marché public de stockage, collecte et traitement des Déchets Diffus Spécifiques (DDS)

Rapporteur : Jean-Claude ABANADES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 24 novembre 2021,

Considérant que le Smicval souhaite confier à un prestataire le stockage, la collecte et le traitement des DDS (Déchets Diffus Spécifiques) collectés dans les 12 pôles recyclage, ainsi que dans les ateliers mécaniques des pôles environnement de St Denis de Pile et de St Girons d'Aiguevives.

Considérant qu'il s'agit principalement des déchets ménagers dangereux pour la santé ou pour l'environnement et qui sont apportés en grande majorité, par les usagers dans les pôles recyclage.

Considérant qu'il existe bien un Eco-organisme en charge de ce type de déchet, mais dans la pratique, il apparaît qu'environ 1/3 des DDS ne sont pas pris en charge par ECODDS.

Considérant que le marché en cours, se termine le 31 décembre 2021.

Considérant qu'un nouvel appel d'offres a été lancé en septembre 2021, auquel 3 candidats ont répondu.

Considérant que la commission d'appel d'offres réunie le 24 novembre dernier, après analyses des offres, a décidé de retenir la candidature de la société TRIADIS SERVICE pour un montant 832 096,68 € HT.

Considérant que la durée du marché est de 4 ans avec un début de prestation en janvier 2022.

Ainsi, il est proposé aux membres du Bureau Syndical de bien vouloir autoriser le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce marché, dans les conditions énumérées ci-dessus.

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré, le Bureau Syndical à l'unanimité des Membres présents (12 membres présents, sur 17 membres en exercice), décide :

Article 1 :

D'autoriser le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce marché, dans les conditions énumérées ci-dessus.

Article 2 :

Le Président, le Directeur et le Receveur sont chargés, en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération et de la signature de tous les documents relatifs à ce dossier.

Article final :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**FAIT ET DELIBERE, LES JOURS MOIS ET AN CI-DESSUS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME**

Le Président,
Sylvain GUINAUDIE

FAIT A ST DENIS DE PILE, le 14 décembre 2021